



# Le SDAGE de la Martinique 1998

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : 1998

---

OIEau

---

Le Comité de Bassin et le Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique (SICSM), en liaison avec la DIREN ainsi que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ont demandé l'appui de l'Office International de l'Eau (OIEau) pour lancer la réflexion sur l'élaboration du SDAGE.

La démarche a été la suivante :

**· Conception d'un document de diagnostic :**

Ce document a été conçu sous la forme d'un jeu de fiches synthétisant la situation générale de la Martinique. Il s'agit d'un document pédagogique synthétique et attractif constitué de 12 fiches thématiques :

- Fiches 1 à 3 : la réglementation sur l'eau / les acteurs de l'eau en Martinique / les outils de la gestion de l'eau et les aides financières
- Fiches 4 à 11 : les caractéristiques de la Martinique / les risques naturels / la gestion de la ressource / les usages / les zones urbaines et l'assainissement / les pollutions agricoles et industrielles / la qualité des eaux / la protection des milieux aquatiques
- Fiches 12 : diagnostic

5 jeux de fiches complémentaires ont été réalisés pour présenter les problématiques spécifiques des 5 unités hydrogéographiques identifiées par le SDAGE.

**· Organisation d'un séminaire pour les membres du comité de bassin :**

Il a été organisé à Fort de France, à l'Hôtel de Région, du 30 novembre au 2 décembre 1998 et a réuni plus de 100 personnes par jour représentant les différents acteurs de l'Eau de l'île.

Il s'est déroulé autour de 3 temps forts :

- des conférences plénières (rappel des principes réglementaires dans le domaine de l'eau, ainsi que des outils existants et de l'état de la gestion de l'eau en Martinique),
- des ateliers sur les thèmes suivants : mieux répartir les compétences, des contrats pour mieux gérer l'eau, milieux et pollutions, ressources et usages, prix de l'eau,
- une exposition qui illustre les usages de l'eau en Martinique et le rôle des différents acteurs.

**· Organisation de sessions décentralisées d'information :**

5 sessions, une par unité hydraulique de l'île, ont été réalisées en 1999, pour permettre d'associer l'ensemble des acteurs locaux à la démarche d'élaboration du SDAGE.